

Concerne : prévention des vols de vélos

Madame, Monsieur,

À l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, en charge de la Police et de la Prévention, la commune d'Etterbeek a décidé d'attirer à nouveau l'attention des citoyens sur les bons gestes à adopter pour se prémunir du vols de vélos.

Notre conseiller en prévention vol, a pour mission de vous informer quant aux différentes mesures préventives permettant de protéger davantage votre vélo.

Des gestes simples permettent de réduire significativement les risques d'être victime d'un vol de vélos. Ils ne prennent que peu de temps et augmentent considérablement la protection de votre bien.

Voici donc 3 bonnes pratiques à adopter globalement pour protéger au mieux vos vélos :

- Disposer d'un bon cadenas ; (évitiez que l'antivol ne traîne par terre ou sur un rebord afin qu'il ne puisse pas être détruit avec une masse !)
- Veiller à une attache correcte et solide à un arceau à vélo ;
- Faire graver son vélo avec le numéro national et/ou s'enregistrer sur la plateforme « mybike ».

Par ailleurs, sachez que si vous utilisez un local à vélos, il est recommandé de sécuriser l'accès de ce local et d'éviter que ce local ne soit visible de la rue.

Pour vous aider à adopter ces bons comportements, la commune d'Etterbeek a instauré une prime communale pour l'achat d'un cadenas et/ou d'un traceur GPS, une autre pour l'installation de boxes à vélos ainsi qu'une pour la mise à disposition de parcelles de terrain privé pour l'aménagement de dispositifs de stationnement pour vélos. C'est ensemble que nous arriverons à faire disparaître les vols de vélos de notre belle commune !

Pour en savoir plus sur ces primes ou sur l'ensemble des primes octroyées aux Etterbeekois par la commune, n'hésitez pas à consulter le site www.etterbeek.brussels, dans la rubrique « Vos démarches ».

Pour toute information :

Votre contact : service de prévention ; Nathalie D'AMBROSIO ; conseillère en prévention vol. rue Général Tombeur, 53 à 1040 Etterbeek ; tél : 02/737.02.01 ; gsm : 0497/599.833 et n.dambrosio@etterbeek-prevention.be

Restant à votre entière disposition pour toute question liée à la prévention et à la sécurité, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Par ordonnance :

La secrétaire communale
Annick Petit

Le bourgmestre,
Vincent De Wolf